

MAIRIE DE VIGOULET AUZIL
Place André Marty
31320 VIGOULET AUZIL
☎ 05.61.75.60.19 - ☎ 05.62.19.11.87

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 13 septembre 2016

Le 13 septembre 2016 à 20h30, le Conseil Municipal de Vigoulet-Auzil s'est réuni à la mairie sur convocation normale, conformément aux articles L2121-10 et -11 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Jacques SEGERIC, Maire.

Etaient présents : Mme M. COCHE, Mrs X. de BOISSEZON, F. BLACHEZ, G. BOMSTAIN, JL. CHAMPEAUX, P. ESPAGNO, S. RICCI, J. SEGERIC

Etaient absents : Mmes C. BAYOT (procuration donnée à JL. CHAMPEAUX), K. BYSTRICKY (procuration donnée à X. de BOISSEZON), S. CLERC, SN. FEHR et S. MOUQUET (procuration donnée à M. COCHE), M. JM. LASSUS

Secrétaire de séance : Stéphane RICCI

ORDRE DU JOUR

Approbation du PV du CM du 7 Septembre 2016

1/24 – Mouvement de personnel

2/24 – Demande de transfert de pool routier – Escalquens

3/24 – Décisions modificatives

4/24 – Questions diverses

M. le Président constate que le quorum est atteint, ouvre la séance et le Conseil Municipal passe à l'examen de l'ordre du jour.

Approbation du PV du Conseil Municipal du 7 septembre 2016

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents lors de ce conseil.

1/24 – Mouvement de personnel

Monsieur le Maire donne la parole à Mr Gérard BOMSTAIN, élu en charge du personnel et informe le Conseil Municipal qu'un agent a demandé un avancement de grade et que la Commission Administrative Paritaire a donné un avis favorable à cette demande. Mr BOMSTAIN précise que ce poste concerne un agent qui a fait part de son désir de partir à la retraite en mars 2017 et que cet agent donne toute satisfaction. A ce titre, il propose au Conseil la création d'un poste d'Adjoint Technique Principal 2eme classe de 35 heures hebdomadaires et la suppression du poste d'adjoint technique de 1ere classe.

Suite à cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **ACCEPTE** cette proposition, à l'unanimité de ses membres présents et représentés.

2/24 – Demande de transfert de pool routier – Escalquens

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'enveloppe allouée par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, au titre du Pool Routier 2013-2015 ne sera pas intégralement consommée par notre commune. C'est pourquoi il est proposé à l'assemblée de reverser la somme restante de 55 000,00 € HT, soit 22 687,50 € de subvention, sur le programme Pool Routier de la commune d'Escalquens, le reste du financement revenant à la charge de la commune bénéficiant de la subvention.

La commune d'Escalquens percevra donc 22 687,50 € de subvention pour un montant de travaux de 49 054,05 € HT.

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE** à l'unanimité de ses membres présents et représentés, de reverser au profit de la commune d'Escalquens son droit à travaux routiers subventionnés en partie par le CD31 pour un montant de 55 000,00 € HT.

3/24 – Décisions modificatives

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur ESPAGNO, Adjoint aux finances, pour présenter ce point à l'ordre du jour.

Celui-ci précise qu'il est nécessaire de prendre une délibération décidant des mouvements de crédits tels qu'analysés ci-dessous.

		Section de fonctionnement	DEPENSES		RECETTES	
Compte	Opération	Désignation	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits
615221		Bâtiments publics		367.00€		
73925		FPIC	367.00€			
65544		Contributions SDEHG		6 000.00€		
65548		Autres contributions	6 000.00€			

		Section d'investissement	DEPENSES		RECETTES	
2184	1503	Aménagement des locaux communaux		7.00€		
16873		Dettes envers département	7.00€			
2135/041	1501	Club House Tennis	4 320.00€			
2031/041	1501	Club House Tennis			4 320.00€	

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal **ACCEPTE** cette décision modificative, à l'unanimité de ses membres présents et représentés

4/24 – Questions diverses

M. COCHE dresse un rapide bilan de la rentrée scolaire qui s'est bien passée. Elle rapporte que l'association « Découverte du monde » installée dans les locaux de l'école maternelle a commencé à accueillir des enfants. Elle fait ensuite part de la sortie des Aînés qui aura lieu à Gruissan le 30 septembre. Enfin elle informe de la demande formulée par un médecin pédiatre pour pratiquer des consultations dans les locaux de la garderie. Cette demande est en attente des autorisations administratives.

JL. CHAMPEAUX fait part de l'ouverture des travaux du club-house du tennis prévue le 26 septembre, travaux prévus pour durer jusqu'en février. Les travaux d'installation du city park et des jeux d'enfants démarreront également le 26 septembre pour une mise à disposition début octobre. Enfin, JL. CHAMPEAUX informe que le prochain numéro du Lien sera distribué vers le 25 octobre et lance en ce sens un appel à contributions à lui envoyer d'ici le 24 septembre.

F. BLACHEZ indique que le coffret électrique de la maison des associations a été remis à neuf, et qu'à cette occasion ont été ajoutés une horloge pour la production d'eau chaude ainsi qu'un système pour permettre d'évaluer la consommation électrique de la maison des associations qui comprend, outre le bâtiment, le terrain de football, le city park et le terrain de pétanque.

Il fait ensuite part de la réception des documents issus de l'audit énergétique des bâtiments communaux, et demande aux conseillers de lui fournir des retours sur ces documents.

X. de BOISSEZON informe qu'il va convoquer la commission d'urbanisme début octobre. En ce qui concerne le dossier de la Station d'épuration de Menrhume, le Sicoval a informé avoir envoyé fin juillet les données demandées par l'Agence Régionale de Santé (ARS), et qu'il doit relancer l'ARS pour obtenir un retour dans le mois qui vient afin de pouvoir boucler le dossier.

S. RICCI fait le point sur le dossier de la dissolution du SIVURS et de l'adhésion de la commune au groupement de commandes pour la restauration scolaire piloté par la commune de Castanet-Tolosan, adhésion votée lors de la précédente séance du Conseil Municipal.

X. de BOISSEZON donne un rapide retour sur la réunion de la commission déchets du Sicoval tenue le 7 septembre. Le Sicoval va mettre à disposition des communes un bac pour la gestion des dépôts sauvages qui se font jour régulièrement. Le Sicoval a également dressé un 1^{er} bilan de la redevance incitative avec un budget pour le moment à l'équilibre avec 70% des foyers du territoire qui ont vu

leur redevance baisser quand 30% ont vu la leur augmenter. La baisse constatée du volume des ordures ménagères est de l'ordre de 10kg par ménage. M. le Maire précise que cette baisse est surtout remarquable dans les communes rurales.

M. COCHE demande s'il est possible de récupérer en mairie le fascicule édité par le Sicoval sur le recyclage afin de le distribuer aux habitants de la commune. Cela sera fait.

Elle informe de la fin du marché de plein vent faute de clients. Le Conseil regrette unanimement que cette initiative locale n'ait pas rencontré le succès espéré permettant de mettre un peu d'animation et de lien social au sein de la commune. M. COCHE se pose la question de l'opportunité de mettre en place un service de type AMAP. Un appel à intérêt sera lancé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 21h15.

Jacques SEGERIC
Maire

Xavier DE BOISSEZON
1er adjoint

Stéphane RICCI
2^{ème} adjoint

Jean-Louis CHAMPEAUX
3^{ème} adjoint

Pierre ESPAGNO
4^{ème} adjoint

Gérard BOMSTAIN

~~Catherine BAYOT~~

François BLACHEZ

~~Kerstin BYSTRICKY~~

~~Sylvie CLERC~~

Marie COCHE

~~Sylvie Nathalie FEHR~~

Jean-Marc LASSUS

Sylvie MOUQUET